

Les fondamentaux de la TOB

« Ceux qui découvrent la TOB sont impressionnés par sa puissance théorique, sa cohérence, et la mise en oeuvre concrète qui peut en être faite. »
François Delivré (le métier de coach)

Dans un monde de plus en plus complexe et incertain, les décisions que doivent prendre les leaders sont difficiles et les résultats incertains. Comment accompagner ces dirigeants dans les changements qu'ils doivent conduire ?

Dans les années 50 Eric Berne (l'inventeur de l'analyse transactionnelle) avait réfléchi à un modèle de compréhension et d'intervention qui permettrait de décoder la dynamique des groupes et des organisations pour intervenir de façon humaniste et performante. La TOB est née de ses réflexions.

Depuis, différents auteurs ont complété le modèle de Berne. Aujourd'hui la TOB fait partie des méthodes reconnues en sociologie des organisations. La TOB présentée par les analystes transactionnels certifié par l'EATA (European Association of Transactional Analysis) donne aux accompagnateurs de changements les moyens de comprendre et d'intervenir efficacement sur la dynamique des organisations.

Objectifs

Découvrir et expérimenter en deux jours un modèle qui permet de :

- » Décoder la dynamique d'un groupe ou d'une organisation (entreprise, association, groupe projet géographiquement dispersé, administration, pays, clan, etc.)
- » Comprendre le fonctionnement des meilleures équipes.
- » Identifier les points forts et les causes les plus fréquentes de dysfonctionnement pour mieux accompagner les changements.

Public

- » Consultants, coaches, directeurs, accompagnateur de changement. Vous recherchez à la fois un modèle théorique et des façons d'intervenir sur la dynamique des groupes et des organisations.

Méthodes pédagogiques

- » Animation interactive. Alternance d'apports théoriques et d'applications issues des participants et d'exemples de François Vergonjeanne
- » Une pédagogie « modélisante » : le formateur fait des allers-retour permanents entre la dynamique de votre groupe en formation et la théorie.

Pré-requis

- » Aucun pré-requis théorique.

Programme et outils

1. Les frontières du groupe
 - . Comment les repérer
 - . A quoi servent-elles
2. L'environnement du groupe est capital à sa survie
 - . Savoir repérer l'élément stratégique de l'environnement
 - . Penser l'adaptation du groupe en fonction de cet élément clé
3. Le leadership vu sous trois angles
 - . Le point de vue opérationnel : qui fait quoi avec le pouvoir
 - . Le point de vue historique : les leaders qui ont marqué l'histoire
 - . L'appareil : la fonction indispensable du « bras armé » du pouvoir
4. Les canons : standards formels et informels de l'autorité
 - . Les règles, lois, objectifs, organigrammes
 - . La culture, facteur clé de stabilité
5. L'équation de la cohésion
 - . Identifier les forces et gérer les processus relationnels : pression, agitation, compétition, coopération
 - . Cette équation permet d'intervenir au bon endroit sur un groupe en perte de vitesse ou qui dysfonctionne
6. Les diagnostics en TOB
 - . Les 5 tableaux de Berne : l'essentiel de ce qu'il faut savoir avant toute intervention
 - . Le tableau de Fox : différentes utilisations possibles.

Modalités d'inscription

- » Compte tenu du nombre limité de places, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée
- » Bulletin d'inscription et règlement intégral à adresser à :

MEDIA XION - F. Vergonjeanne
22 rue D. Le Prigent - 78490 Méré

François VERGONJEANNE

Analyse transactionnelle certifié CTA.E par l'EATA.

Auteur de l'ouvrage de référence sur la TOB « Coacher Groupe et Organisations » (2^{ème} édition), François Vergonjeanne est réputé pour son savoir-faire pédagogique et sa longue expérience du monde des organisations.

Il utilise la TOB depuis 25 ans dans son activité professionnelle, tant en France qu'à l'étranger.

François intervient dans différents types d'organisations : entreprises marchandes de biens et de services, ONG, PME-TPE, associations 1901, fondations, entreprises libérées ...

Consultant et enseignant reconnu, il a introduit la TOB à HEC Paris, à l'Université Paris Dauphine et l'enseigne à l'Académie du Coaching.

Il est également membre de l'équipe pédagogique de la certification TOB Gilles Pellerin ©.

Dans son enseignement François s'attache à transmettre aux personnes les « gestes du métier ». Car sa croyance est que l'Homme est la valeur centrale, l'élément capital de l'énergie et la vie des organisations.

2 jours

Dates : 13 & 14 février 2020 (9h00-17h30)
Ou 6 & 7 avril 2020 (9h00-17h30)

Lieu : Paris (75002)

Effectif : 12 personnes maximum

Tarif pour les deux jours

. Profession libérale : 566,67€ HT (**680 TTC**)

. Entreprise 10 salariés ou + : 1700€ HT



Bulletin d'inscription

LES FONDAMENTAUX DE LA TOB

A retourner à :
François Vergonjeanne,
22 rue Désiré Le Prigent – 78490 Méré (F)

PARTICIPANT

Nom : Prénom

Adresse :

Société:

email :

Téléphone :

AUX DATES SUIVANTES à PARIS 75002

- les **13 et 14 février 2020** (de 9h00 à 17h30, soit 14 heures de formation)
- les **6 et 7 avril 2020** (de 9h00 à 17h30, soit 14 heures de formation)

TARIF (cocher la case correspondante)

- Entreprise de 10 salariés ou plus : **1700 € HT** (2040,00 € TTC)
- Profession libérale/Entreprise < 10 sal./ Indépendant/ Particulier : 566,67 € HT (**680,00 TTC**)
- Pour les conventions FAFIEC, FIFPL, etc, demander une convention à Mediexion au minimum 6 semaines avant le début de la formation : **790 € HT** (948,00 TTC)

Ce tarif comprend la formation des deux jours, le manuel pédagogique, les frais de salle, les pauses café.

FACTURATION ET RÈGLEMENT

Votre inscription sera confirmée dès réception du chèque de € correspondant à la totalité du stage. Versement à l'ordre de MEDIAXION.

MEDIAXION se réserve le droit de modifier la date 15 jours avant le début du stage ou d'annuler s'il n'y avait pas assez de participants. Vous seriez prévenus dès lors par téléphone et nous conviendrions, soit de reporter la date du stage, soit de vous rembourser le montant versé.

Ce bulletin a valeur d'engagement dès lors qu'il est adressé signé accompagné du chèque

Cachet de l'entreprise :

Fait à :

Le :

Signature :

FRANCOIS VERGONJEANNE : vergonjeanne@mediaxion.org – www.mediaxion.org – +33 (0)6 88 06 44 92
Enregistré sous le n° 11780774278, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITION DE REGLEMENT

Toutes nos prestations sont payables à réception de la note d'honoraire ou de la facture, sans escompte.

DEFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce et à la Loi n°2001-420 du 15 mai 2001 dite « NRE », relative aux nouvelles régulations économiques qui transpose la directive européenne du 29 juin 2000 sur les délais de paiement, les taux de pénalités de retard de 10,75% seront appliqués à l'encontre du client, et exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. La loi du 15 mai 2001 a donné à l'exigibilité des pénalités de retard un caractère d'ordre public.

En plus de ces pénalités, conformément à la loi du 22 mars 2012 et au décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, JO du 4, une somme forfaitaire de 40 € sera facturée au titre de frais de recouvrement. Cette somme est due de plein droit pour les créances impayées. Si les frais de recouvrement déboursés sont supérieurs à 40€, il sera réclamé au débiteur, sur justifications, une indemnité complémentaire.

ESCOMPTE

En principe les factures sont à régler au plus tard le 30 du mois suivant la date d'émission de la facture, sans escompte. Il n'est pas prévu d'escompte en cas de paiement anticipé.

RECouvreMENT

Dans le cas où la carence du débiteur nous contraindrait à confier à nos services contentieux le recouvrement des sommes dues à notre société, celles-ci se trouveraient majorées en sus des intérêts précités, d'une indemnité fixée à 10% de leur montant. Cette majoration est établie à titre de clause pénale conformément aux articles 1226 et 1152 du Code Civil.

DUREE DE L'OFFRE

Un délai minimum de quatre semaines est nécessaire entre la date de signature du contrat et la date de la première intervention ou de remise de documents (manuel utilisateur, package, disquettes, etc. ...)

TARIFS

Nos prix s'entendent net (exonération de la TVA pour les prestations de formation) et hors frais (transports, hébergement, repas, droit de reproduction de documents, etc.)

CONFIDENTIALITE

Le prestataire de service s'engage à respecter la confidentialité de ses clients. Il est tenu au secret professionnel et s'oblige un droit de réserve, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Cependant, sauf conditions expresses du client, celui-ci autorise MediAxion à informer son environnement qu'il est bien client de MediAxion.

DROIT DE PROPRIETE

Les projets sont copyright François Vergonjeanne. Ils ne peuvent être ni reproduit ni utilisé si le client choisit de ne pas les retenir. Dans le cas où le client souhaite acquérir cette formation, le copyright ne s'applique plus et le package devient l'entière propriété du client selon les modalités d'acquisition définies dans le contrat.

RESILIATION

Aucune annulation ne peut intervenir postérieurement au début de la formation.

En cas d'annulation d'une session de formation, le prestataire est fondé à retenir sur les sommes versées - ou à facturer- les dépenses par lui déjà effectuées ou engagées pour la formation.

En outre, l'annulation d'une formation prévue entraînera une facturation forfaitaire dans les conditions suivantes : 1) Entre 21 jours et 15 jours calendaires, une facture de 30% du devis. 2) Entre 15 jours et 8 jours calendaires, une facture de 50% du devis. 3) Entre 8 jours et 48 heures, une facture de 75% du devis. 4) A moins de 48 heures, une facture de 100% du devis.

JURIDICTION COMPETENTE

De convention expresse entre les partenaires et nonobstant toutes les clauses figurant sur les papiers commerciaux ou documents de l'Acheteur, qui sont réputés non écrites, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent en cas de litige et ce, même en cas de pluralité de défenseurs ou d'appel de garantie.